

Vendredi 13 novembre 2015

KIT DE COMMUNICATION DESTINE AUX PROFESSIONNELS

I. Information du public

a. Vos outils de communication et d'information destinés au Grand Public

COMMUNIQUER DANS SON CENTRE

> Affiche « Oui aux Vitres teintées » à placer sur votre porte d'entrée et à l'intérieur de votre centre, à remettre à vos clients et prospects (format A4)

Formats mis à disposition : A4 + A3

Impression couleur par vos soins

DOSSIER AFFICHE

COMMUNIQUER SUR SON SITE WEB

> Encart Web « Oui aux Vitres Teintées »

A intégrer ou faire intégrer sur votre site Web

DOSSIER BANIERE WEB

COMMUNIQUER SUR SA PAGE FACEBOOK

> Encart à placer sur votre page Facebook, avec un mode d'emploi (tutoriel) pour activer le lien automatique sur la page du site "OUI AUX VITRES TEINTÉES"

DOSSIER COUVERTURE FACEBOOK

> Soyez attentif aux informations postées sur la page Facebook "OUI AUX VITRES TEINTÉES" afin de relayer un maximum les informations

> Demander à vos proches, amis, connaissances, de relayer l'information autour d'eux, afin de toucher un maximum de personnes.

COMMUNIQUER VERS SES CLIENTS / PROSPECT / PRESCRIPTEURS

> Stickers logo "OUI AUX VITRES TEINTÉES" : à coller proprement sur les lunettes arrières de vos véhicules et de tous les véhicules possédant des vitres teintées, dans les concessions, chez vos voisins commerçants, à remettre à vos clients, vos proches, etc.

Impression couleur par vos soins

DOSSIER STICKER

> Emailing à réexpédier à tous vos contacts professionnels : clients, prescripteurs...

DOSSIER EMAILING

Informations & adhésion : contact@asffv.fr

> Affiche « Oui aux Vitres teintées » à remettre à vos clients , prospects, à faire afficher dans les commerces de proximité, chez les concessionnaires...

Formats mis à disposition : A4 + A3

Impression couleur par vos soins

DOSSIER AFFICHE

RASSEMBLEMENT NATIONAL

> Nous envisageons également un rassemblement national, en fonction du nombre de signatures de la pétition, sur plusieurs villes de France, afin d'agir de façon concertée et d'éviter toute forme de débordement.

La date sera définie en milieu de semaine prochaine selon les avancées de nos négociations avec les pouvoirs publics.

II. Interpeller les politiques

Si par définition, un décret est une loi promulguée directement par le gouvernement sans être soumise aux votes de l'Assemblée Nationale et du Sénat, il est important d'interpeller les politiques.

En effet, en tant que professionnels et citoyens, nous devons leur demander de se mobiliser pour relayer notre inquiétude et notre colère auprès du gouvernement.

Pour mémoire, les élections régionales se dérouleront au début du mois de décembre 2015 : de nombreux candidats sont sur le terrain, plus attentifs que jamais à leurs électeurs.

Enfin, n'oublions pas non plus que les politiques sont de très grands consommateurs de vitres teintées, à l'avant comme à l'arrière des véhicules, cela ne coûte rien de leur faire remarquer !

a. Ecrire aux Députés / Sénateur en tant que professionnel

> Courrier à personnaliser et à envoyer à vos députés :

A personnaliser et à envoyer à vos députés / sénateurs

DOSSIER POLITIQUE

- LA PERSONALISATION :

> En tête de votre entreprise avec vos coordonnées

> Les coordonnées du Député / Sénateur (voir ci-dessous)

MAIS AUSSI :

> Le nombre de véhicules, nombre d'entreprises et nombre d'emplois par département

DOSSIER POLITIQUE

- CONTACTS

- Parlementaires : les adresses des permanences de vos députés sont à récupérer sur le lien suivant (rubrique Contact, barre de droite) :

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/qui/circonscriptions/index.asp>

- Sénateurs : Les sénateurs ne disposent généralement pas d'une permanence. Il faut leur écrire directement dans leur boîte postale au Sénat :

M. le Sénateur (*à personnaliser*), Casier de la poste, 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06

- Vous pouvez en plus de l'envoi, surveiller le calendrier des déplacements de votre député / sénateur et lui remettre ce courrier en main propre. Il est d'ailleurs probable que sa voiture soit équipée de vitres teintées !

a. Interpeler les candidats aux régionales !

> Nous envisageons une opération médiatique destinée à interpeler les candidats aux élections régionales qui se dérouleront début décembre 2015.

> Nous vous communiquerons la semaine prochaine les éléments pour vous soutenir dans ces actions.